



Communiqué de presse

En 2010 un mouvement de grève des salariés de la Base Intermarché de Levet à l'appel des syndicats CGT et FO pour exiger des augmentations de salaire et de la prime d'intéressement.

Après 2 semaines de grève et de barrage filtrant, la Direction décide de partir en guerre contre le droit de grève et la CGT. Elle commence par assigner devant le Tribunal d'Instance 5 camarades grévistes. Le Tribunal se range derrière la Direction et ordonne la levée du barrage filtrant sous 48 h faute de quoi elle pourra faire appel aux forces de l'ordre. Ce sont donc les gendarmes qui sont venus lever le barrage filtrant. Les salariés, fatigués par 15 jours de grève 24 h sur 24 ont décidé de reprendre le travail.

La Direction continue sa guerre contre la CGT et décide de licencier le Délégué syndical CGT Fathi BOUSSALMI et inflige 5 jours de mise à pied à 15 salariés grévistes.

Dans un premier temps, après une longue enquête de l'Inspecteur du Travail de Bourges en se rendant sur les lieux, celui-ci a refusé le licenciement.

Puis dans un bureau du Ministère du Travail on remet en cause la décision de l'Inspecteur du Travail et on autorise le licenciement du délégué syndical. La CGT, sur conseil de son avocat, Maître NONIN, a décidé de saisir le Conseil des Prud'hommes de Bourges ainsi que le Tribunal Administratif d'Orléans.

Après des années de procédure et de «galère» pour Fathi, il est aujourd'hui réintégré dans son emploi et les sanctions des 15 camarades ont été annulées par la justice.

L'acharnement de la Direction est clairement démontré puisqu'en 3 ans de procédure elle a utilisé tous les recours possibles et inimaginables pour tenter de sanctionner Fathi, la CGT et le droit de grève. Aujourd'hui la Direction doit payer.

L'Union Départementale CGT du Cher et la Fédération du Commerce CGT appellent à un rassemblement à 13 h 30 devant le Conseil des Prud'hommes de Bourges le 25 novembre 2013.

Tout comme nos camarades de Rouanne tous ensemble derrière notre camarade Fathi.

Bourges, le 20 Novembre 2013

